

juriconnexion

ATELIER
2 février 2018

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Rappel du chemin parcouru par un texte de loi

Le dépôt du texte

Le projet de loi (P JL) ou la proposition de loi (P PL) doit être déposé(e) sur le bureau d'une des assemblées (priorité à l'AN pour les projets de loi de finances et pour les projets de loi de financement de la sécurité sociale, priorité au Sénat pour les lois ayant pour principal objet l'organisation des collectivités territoriales).

L'examen en commission saisie au fond (permanente ou spéciale)

La commission peut procéder à des auditions avant d'engager l'examen d'un texte. À l'issue de ses travaux, elle adopte un rapport (rédigé par un rapporteur désigné parmi les membres de la Commission), dans lequel elle:

- propose un nouveau texte intégrant les amendements adoptés en Commission;
- adopte le texte dans sa rédaction initiale ou
- rejette le texte.

L'inscription à l'ordre du jour



<http://www.senat.fr/ordre-du-jour/ordre-du-jour.html>



http://www.assemblee-nationale.fr/15/liste/texte_ordre_du_jour.asp

Les ordres du jour et les dépôts figurent également dans la rubrique « Informations parlementaires » du Journal officiel « Lois & Décrets » ainsi que dans le Journal officiel « Débats » de chaque assemblée.

L'examen en séance publique

Depuis la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, la discussion en séance porte, sauf pour les projets de loi constitutionnelle, les projets de loi de finances et les projets de loi de financement de la sécurité sociale, sur le texte adopté par la Commission et non sur le texte initialement déposé ou transmis.

La transmission du texte adopté à l'autre assemblée (navette)

Si la seconde assemblée adopte tous les articles du texte qui lui a été transmis sans modification, ce texte est définitivement adopté. Sinon, la navette se poursuit entre les deux assemblées, sauf si le Gouvernement a engagé la **procédure accélérée** (dans ce cas, chaque assemblée ne procède qu'à une seule lecture).

La commission mixte paritaire

Procédure de conciliation au cours de laquelle sept députés et sept sénateurs cherchent à trouver un texte de compromis pour tous les articles restant en discussion.

Si la CMP échoue à élaborer un texte de compromis, après une nouvelle lecture dans chaque assemblée, le **dernier mot est donné à l'Assemblée nationale**.

La promulgation

Le texte définitif est transmis au Président de la République, qui dispose d'un délai de quinze jours pour promulguer la loi (c'est-à-dire lui donner force exécutoire). La loi est ensuite publiée au Journal officiel de la République française.

Le dossier législatif

Le dossier législatif comprend l'ensemble des travaux parlementaires relatifs à un texte depuis son dépôt jusqu'à sa promulgation. Les documents qu'il contient varient selon le type de loi et l'avancée des travaux.

Les liens indiqués sont ceux des pages dédiées aux différents documents, lorsqu'elles existent : il est donc possible de retrouver un document soit dans le dossier législatif, soit sur la page spécifique.



Depuis la liste des lois promulguées à partir de 1977 :
<http://www.senat.fr/leg/index.html>



Depuis la liste thématique par législature à partir de la XI^e législature (1997) : <http://www.assemblee-nationale.fr/15/documents/index-dossier.asp>

> Le texte déposé



<http://www.senat.fr/dossiers-legislatifs/depots/depots.html>



[http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/liste/\(type\)/depots](http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/liste/(type)/depots)

> **L'étude d'impact** (pour les projets de loi, depuis 2009 : l'étude d'impact définit les objectifs poursuivis, expose les motifs du recours à une nouvelle législation, l'état actuel du droit dans le domaine visé, l'articulation du projet avec le droit européen, et évalue les conséquences économiques, financières, sociales et environnementales des dispositions du projet et les modalités d'application envisagées)

Les études d'impact sont disponibles également sur Legifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Evaluation-prealable-des-projets-de-normes/Etudes-d-impact-des-lois>

> **L'évaluation préalable** (pour les projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale, depuis 2009)

Les documents relatifs à l'évaluation préalable sont également disponibles sur le site <https://www.performance-publique.budget.gouv.fr>

> Les travaux de commission :

- amendements



<http://data.senat.fr/ameli> (ensemble des amendements déposés au Sénat en commission (depuis octobre 2010) et en séance publique (depuis octobre 2001))



<http://www2.assemblee-nationale.fr/recherche/amendements> (depuis la XII^e législature - 2002)

- comptes rendus des réunions



<http://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/commissions.html>



<http://www2.assemblee-nationale.fr/15/commissions-permanentes>

- rapport législatif



<http://www.senat.fr/rapsen.html> ou page des dépôts



<http://www2.assemblee-nationale.fr/15/commissions-permanentes>

- texte de la commission



<http://www.senat.fr/leg/index.html>



(dans les dossiers législatifs uniquement)

- avis faits au nom d'une commission autre que la commission saisie au fond



<http://www.senat.fr/rapsen.htm> ou page des dépôts



<http://www2.assemblee-nationale.fr/15/commissions-permanentes>

> La séance publique :

- Amendements déposés sur le texte de la commission



<http://data.senat.fr/ameli> (ensemble des amendements déposés au Sénat en commission (depuis octobre 2010) et en séance publique (depuis octobre 2001))



<http://www2.assemblee-nationale.fr/recherche/amendements> (depuis la XII^e législature : 2002-2007)

- Comptes rendus intégraux des débats



<http://www.senat.fr/seances/seances.html>



<http://www.assemblee-nationale.fr/15/debats/index.asp>
<http://archives.assemblee-nationale.fr/>

- Comptes rendus analytiques des débats



<http://www.senat.fr/cra/seances.html>

- Scrutins publics



<http://www.senat.fr/scrutin-public/scr2017.html> (avant 2006 : publiés en annexe des comptes rendus)



[http://www2.assemblee-nationale.fr/scrutins/liste/\(legislature\)/15](http://www2.assemblee-nationale.fr/scrutins/liste/(legislature)/15)

- Textes adoptés provisoires ou « petites lois »

La "petite loi" est le document élaboré au cours de la séance publique, disponible peu après son issue, qui montre les modifications apportées par le Sénat au texte dont il était saisi. Ce document provisoire, après vérification, est imprimé et publié pour constituer le document définitif. Seule cette dernière version fait foi.



<http://www.senat.fr/petite-loi/index.html>



[http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/liste/\(type\)/ta](http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/liste/(type)/ta)

> La commission mixte paritaire :

- comptes rendus des réunion de CMP



<http://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/commission-mixte-paritaire.html>

- Rapport de la CMP



<http://www.senat.fr/rapports-classes/crpari.html>



<http://www2.assemblee-nationale.fr/15/autres-commissions/commissions-mixtes-paritaires-composition>

- Texte adopté par la CMP



<http://www.senat.fr/leg/index.html>



<http://www2.assemblee-nationale.fr/15/autres-commissions/commissions-mixtes-paritaires-composition>

> La décision du Conseil constitutionnel



<http://recherche.conseil-constitutionnel.fr/?expert=2>



<http://www.assemblee-nationale.fr/15/documents/index-constitutionnel.asp> (liste des lois soumises au Conseil constitutionnel depuis la XIe législature - 1997)

> La publication au Journal officiel



<https://www.legifrance.gouv.fr/initRechExpTexteJorf.do?from=jorf>



<http://www.assemblee-nationale.fr/15/documents/index-promulgations.asp>

> Le tableau ou table de concordance des articles entre le texte en discussion et le texte final



dans les dossiers législatifs



dans les dossiers législatifs

> L'état d'application de la loi



dans les dossiers législatifs



[http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/liste/\(type\)/rapports-application-loi](http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/liste/(type)/rapports-application-loi)

Les autres documents parlementaires

> Rapports de commissions d'enquêtes



<http://www.senat.fr/commission/enquete/index.html>



<http://www2.assemblee-nationale.fr/15/autres-commissions/commissions-d-enquete>

> Résolutions

- Résolutions et propositions de résolution:
 - . présentées en application de l'article 34-1 de la Constitution
 - . de création de commission d'enquête
 - . de modification du règlement du Sénat



<http://www.senat.fr/dossiers-legislatifs/resolutions-commissions-enquete-reglement-senat.html#pprp>

- Résolutions européennes



<http://www.senat.fr/dossiers-legislatifs/resolutions-europeennes.html>

- Autres résolutions



<http://www.senat.fr/dossiers-legislatifs/autres-resolutions.html>

- Résolutions et propositions de résolution présentées en application de l'article 34-1 de la Constitution



[http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/liste/\(type\)/resolutions-art34-1](http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/liste/(type)/resolutions-art34-1)



<http://www.assemblee-nationale.fr/15/documents/motions.asp>

> Rapports d'information



<http://www.senat.fr/rapports/rapports-information.html>
(depuis 1958)



[http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/liste/\(type\)/rapports-information](http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/liste/(type)/rapports-information)
(depuis 2002)

> Questions

- questions écrites et réponses ministérielles depuis avril 1986
- questions orales depuis avril 1991 et leurs réponses depuis juillet 1996
- questions d'actualité au gouvernement et leurs réponses depuis juin 1996
- questions cibles thématiques et leurs réponses depuis octobre 2009

Références de la publication au JO des questions écrites, orales, et des questions d'actualité au gouvernement et de leurs réponses depuis la VIIe législature (1981-1986)



<http://www.senat.fr/quesdom.html>



<http://www2.assemblee-nationale.fr/recherche/questions>

> Études de législation comparée



<http://www.senat.fr/legislation-comparee-theme/index.html>



http://www.assemblee-nationale.fr/europe/comparaisons/etudes_compares.asp

> Documents d'étude, colloques



www.senat.fr/doctrav/index.html



<http://www2.assemblee-nationale.fr/15/les-groupes-d-etudes>

> Rapports de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologique (Opecst) et des délégations



<http://www.senat.fr/rapports/rapports-des-offices.html>
<http://www.senat.fr/rapports/rapports-des-delegations.html>



<http://www2.assemblee-nationale.fr/15/les-delegations-comite-et-office-parlementaire>

> Rapports d'information, de contrôle et d'évaluation



<http://www.assemblee-nationale.fr/14/contrrole/index.asp>

Les documents parlementaires de la IVe République (1946-1958)

> Comptes rendus des débats du Conseil de la République



<http://www.senat.fr/comptes-rendus-seances/4eme/seances/archiveSeances.html>

> Comptes rendus des débats de la IVe République et des deux assemblées constituantes



<http://4e.republique.io-an.fr/?f=a>

> Documents annexés aux débats du Conseil de la République



http://www.senat.fr/comptes-rendus-seances/4eme/documents_parlementaires/documents_parlementaires.html

> Annexes aux Procès-Verbaux des séances de l'Assemblée nationale



<http://4e.republique.io-an.fr/impressions-parlementaires.jsp>

Les documents parlementaires de la troisième République (1870-1940)

> Comptes rendus des débats, feuillets, impressions et tables du Sénat



http://www.senat.fr/histoire/les_travaux_du_senat_de_la_troisieme_republique.html

> Comptes rendus des débats de la Chambre des députés



<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb328020951/date>